



Communiqué de presse

Paris, le 28 septembre 2026

Crédit Agricole Assurances facilite l'accès à l'Assurance des Emprunteurs et Prévoyance décès des personnes vivant avec le VIH

Dans la continuité des évolutions récemment mises en œuvre pour améliorer l'accès à l'Assurance des personnes atteintes d'un cancer du sein, de la prostate ou du testicule, Crédit Agricole Assurances poursuit son engagement en faveur d'une offre plus inclusive.

Désormais, les personnes vivant avec le VIH¹, en traitement et dont la charge virale est indétectable, peuvent accéder, sous réserve des autres conditions d'éligibilité applicables au contrat, à une Assurance des Emprunteurs sans surprime ni exclusion liée au VIH pour des emprunts allant jusqu'à 1,5 million d'euros.

Les mêmes principes d'assurabilité s'appliquent également aux garanties décès des contrats Prévoyance, faisant ainsi de Crédit Agricole Assurances le premier acteur à proposer cette évolution. Afin de garantir un accès simplifié à l'assurance pour tous les clients concernés, cette offre est disponible au sein des Caisses régionales de Crédit Agricole et LCL.

Cette nouvelle avancée s'inscrit dans la volonté de Crédit Agricole Assurances d'adapter ses pratiques aux progrès médicaux et à l'évolution des connaissances scientifiques, afin de mieux répondre à la réalité des parcours de vie de ses assurés.

Des avancées médicales qui transforment les conditions d'assurabilité

Selon les dernières données² de Santé publique France :

- 8,48 millions de sérologies VIH ont été réalisées en France en 2024, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente ;
- Environ 3 400 contaminations ont été estimées en 2024 ;
- 9 675 personnes vivaient avec le VIH sans connaître leur séropositivité à fin 2024.

Si le VIH demeure un enjeu majeur de santé publique, notamment en matière de dépistage et de prévention, les progrès thérapeutiques réalisés ces dernières décennies ont profondément transformé la prise en charge des personnes concernées et leur espérance de vie.

En facilitant l'accès à l'assurance et au crédit, l'assureur contribue à accompagner les évolutions de la société, favoriser l'inclusion et promouvoir un accès toujours plus équitable aux solutions de protection.

« Cette évolution marque une nouvelle étape dans notre ambition de rendre l'assurance toujours plus accessible et inclusive. Les progrès médicaux doivent pouvoir se traduire concrètement dans l'accès à l'assurance et dans l'accompagnement des projets de vie. En faisant évoluer nos critères d'assurabilité, nous affirmons notre volonté de proposer des solutions au plus près des réalités vécues par nos clients et de contribuer à réduire les inégalités d'accès aux solutions de protection et à faciliter l'accès au crédit. » **Alain Roussel, Directeur Assurance Prévoyance et Emprunteur de Crédit Agricole Assurances.**

¹ Virus de l'immunodéficience humaine

² Données Santé publique France - VIH et IST bactériennes en France. Bilan 2024.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance, assurance des emprunteurs et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2025, Crédit Agricole Assurances compte plus de 7 100 collaborateurs. En 2025, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 52,4 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Géraldine Bailacq +33 (0)6 81 75 87 59

Nicolas Leviaux +33 (0)6 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)7 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr